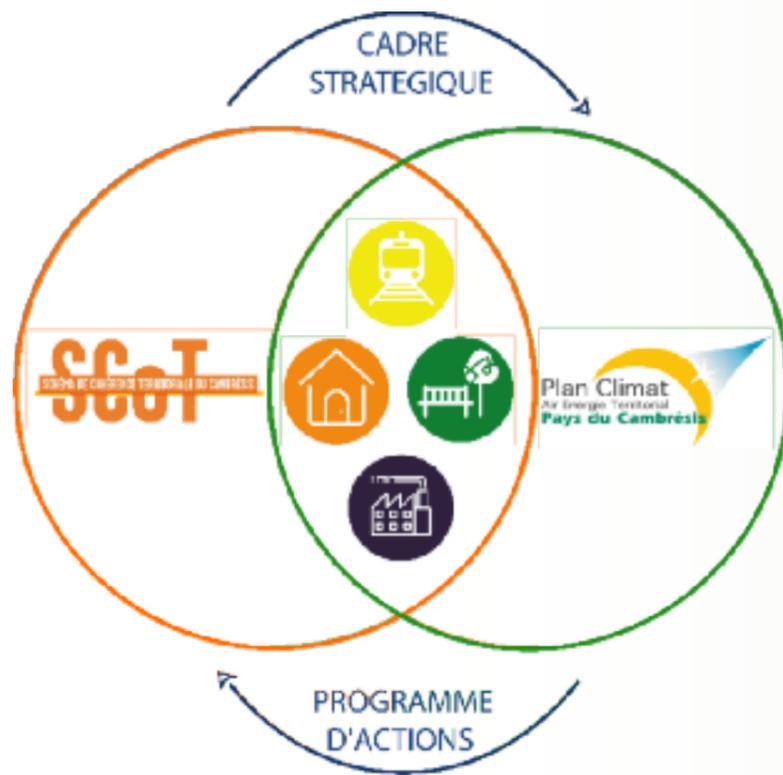


A QUOI VA SERVIR CE BILAN ?

En concertation avec les partenaires, les vice-présidents thématiques du Pays du Cambrésis ont mis en évidence d'importants sujets. Ainsi, le bilan fait notamment apparaître les enjeux :

- d'étendre les orientations du schéma à l'ensemble de son périmètre afin de tenir compte des six nouvelles communes ayant intégré le Pays du Cambrésis en janvier 2013,
- de tenir compte des nouvelles réalités du territoire avec l'avancée du Canal Seine Nord Europe et de la reconversion de la BA 103, du bouleversement démographique rencontré récemment, de l'évolution du contexte économique et logistique ainsi que du nouveau cadre régional des Hauts-de-France,
- de définir les orientations et objectifs au-delà de l'horizon 2020 et d'alimenter le contenu du SCoT grâce aux études et projets portés par le Pays dont notamment le Plan Climat Air Energie Territorial.

Ces enjeux permettront d'éclairer les élus du Comité Syndical sur le futur du SCoT.



Comme durant son élaboration et sa mise en œuvre, l'évolution du SCoT se fera en articulation avec les autres missions du Pays du Cambrésis : Programme LEADER, PIG "Habiter Mieux", ...

En cours d'élaboration, le Plan Climat Air Energie Territorial permettra d'enrichir le contenu du SCoT dans un souci de mieux tenir compte des enjeux du Développement Durable.

Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Cambrésis

Espace Cambrésis • 14 rue Neuve - BP 50049
59401 Cambrai cedex
Tél. 03 27 72 92 60 • Fax : 03 27 70 96 99
Email : secretariat@paysducambresis.fr

www.paysducambresis.fr

SCoT

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU CAMBRÉSIS

Bilan du SCoT du Cambrésis

23 novembre 2012 - 11 juillet 2018

Analyse des résultats d'application du Schéma



Grands projets, développement économique, habitat, renouvellement urbain, attractivité territoriale, environnement (trame verte et bleue, ...), autant de sujets abordés par le schéma de cohérence territoriale du Cambrésis. Véritable document porteur d'une vision partagée et transversale à moyen et long terme du Pays du Cambrésis, le SCoT a été approuvé en 2012.

Après plus de 5 ans d'accompagnement et de mise en œuvre, le SCoT vient de faire l'objet d'un bilan.

Au-delà de l'obligation réglementaire, le Pays a souhaité faire de cet exercice un moment politique fort et lui donner une dimension très qualitative.

Ce bilan a constitué un moment dense d'échanges entre les élus du territoire, les acteurs et partenaires. Ce sont huit réunions thématiques qui ont été organisées afin de faire un point d'étape pour poser un regard rétrospectif et jeter les bases des ambitions du Cambrésis en lien avec le nouveau contexte.

Preuve supplémentaire du caractère vivant et transversal du SCoT, l'évaluation du schéma a ainsi été l'occasion de réunir près d'une centaine de participants autour des thématiques majeures du document.

Fort de ces échanges, le Pays du Cambrésis dispose aujourd'hui d'une base solide pour continuer de faire du SCoT un outil utile pour l'accompagnement des projets locaux. Ce SCoT de projet permettra au territoire d'affirmer ses ambitions et de soutenir un développement équilibré.

Sylvain TRANOY
Président du Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Cambrésis

POURQUOI FAIRE UN BILAN ?

Pour **mobiliser la gouvernance** du SCoT, en s'appuyant sur des vice-présidents thématiques du Pays du Cambrésis.

Pour **impliquer les partenaires** du Pays, grâce à l'organisation d'ateliers s'intéressant au développement du territoire à travers de grandes questions thématiques.

Pour **répondre aux obligations juridiques** de la vie du document et éviter sa caducité et ainsi soutenir les possibilités d'aménagement du territoire.



Atelier Habitat, Foncier et Renouvellement Urbain - 7 décembre 2017

4 thématiques

20 axes d'évaluation

8 rencontres

près de **100** participants



ARMATURE URBAINE, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Du Canal Seine Nord-Europe à la reconversion de l'ancienne BA 103 en centre logistique d'envergure européenne, les avancées des grands projets mentionnés au SCoT confortent la place du Cambrésis dans la nouvelle Région Hauts-de-France.

Ce dynamisme se constate par un bouleversement démographique, qui fait notamment retrouver au territoire un solde migratoire positif. Cette croissance démographique enregistrée en 2012 correspond à l'objectif de développement envisagé par le SCoT à l'horizon 2020. En conséquence, le maintien d'un accès à des équipements scolaires et sanitaires suffisants est essentiel.

Les déplacements des actifs sont très majoritairement liés à la voiture et de plus en plus tournés vers les territoires voisins, notamment vers l'Artois-Ternois et le Valenciennois.

Le territoire connaît un rôle résidentiel de plus en plus fort, lié à une croissance démographique retrouvée. La mobilité du Cambrésis, s'appuyant sur des pôles gares structurants et des infrastructures routières, reste à détailler et à encourager pour désenclaver le territoire. Affirmer le dynamisme du Cambrésis dans la Région, par un confortement de l'armature urbaine et un renforcement de l'équilibre territorial entre les pôles de centralité et les communes rurales, est crucial.

+ 2,54 % de croissance démographique dans le Cambrésis de 2006 à 2013 (+1,05 % en ex Nord-Pas-de-Calais)

13 médecins généralistes pour 10 000 habitants, une offre en baisse (15,6 en ex Nord-Pas-de-Calais)

+ 25 % la hausse du nombre de déplacements des actifs vers l'Artois-Ternois et le Valenciennois.



HABITAT, FONCIER ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Le SCoT se fixe l'objectif de construire 5000 logements d'ici 2020. En 2015, cet objectif était atteint à près de 40%. De 2011 à 2015, la moyenne annuelle de production de logements dans le Cambrésis s'est avérée conforme aux orientations du SCoT. Au vu des constructions démarrées ces dernières années, un ralentissement de la croissance de la population est possible à court terme. L'arrivée de nouveaux ménages et la hausse du nombre de jeunes enfants a impacté favorablement le nombre de personnes par logement dans le Cambrésis.

L'offre en logements sociaux sur le territoire assure la volonté de mixité sociale voulue par les élus du Cambrésis. Cependant, l'offre en logements "très sociaux" et en T1-T2 est une piste d'amélioration pour

répondre aux nouveaux besoins (familles monoparentales). Un parc qui connaît un phénomène de vacance qui s'accroît dans toutes les intercommunalités. A ce titre, lutter contre la vacance et la dégradation du parc dans les opérations d'aménagement demeure une préoccupation majeure.

L'engagement des communes en faveur du renouvellement urbain est conséquent. Dans les documents d'urbanisme compatibles avec le SCoT, qui se projettent à l'horizon 2025-2030, les deux-tiers des projets de logements sont en renouvellement urbain.

Ces projets de renouvellement alliés à une densité raisonnée et adaptée aux besoins

des communes, permet au territoire d'afficher une consommation foncière liée à l'habitat (logement et jardins privés) de 52,5 hectares par an entre 2005 et 2015.

Enfin, le PIG "Habiter Mieux" porté le Pays du Cambrésis s'est avéré efficace depuis 2013 pour intervenir sur les situations de précarité énergétique et favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

39 % de l'objectif SCoT +5000 logements (entre 2011 et 2020), soit près de 2000 logements, est réalisé

3,4 ha la majeure partie des PLU arrêtés depuis 2013 se projettent à l'horizon 2025-2030 avec un rythme annuel d'artificialisation de 3,4 ha (6,5 ha autorisés par le SCoT)

9,4 % de vacance dans le parc de logements dans le Cambrésis (7,2 en 2006)



ENVIRONNEMENT, TOURISME ET CADRE DE VIE

Le Cambrésis s'appuie sur des équipements culturels au rayonnement régional : musée Matisse à Le Cateau-Cambrésis, musée de la dentelle à Caudry, musée des Beaux-Arts à Cambrai. Leurs fréquentations confortent l'affirmation d'une destination Cambrésis structurée à l'échelle de l'arrondissement. A ces équipements s'ajoutent des infrastructures sportives en hausse mais encore en dessous de la moyenne du Nord-Pas-de-Calais.

Le cadre de vie du Cambrésis contribue également à l'attractivité du territoire. Le patrimoine bâti jalonne les bourgs et villes du territoire. A cela s'ajoute de nombreuses espaces classés : haies ou boisements. La Trame Verte et Bleue, dont le schéma a été intégré au SCoT du Cambrésis a fait l'objet de nombreuses réalisations, en lien avec les acteurs locaux (intercommunalités, communes, associations, particuliers, monde agricole).

La préservation des paysages identitaires et entrées de ville, est rendue possible grâce aux outils proposés par les Plans Lo-

caux d'Urbanisme (PLU).

Les risques et nuisances doivent être pris en compte dans les documents d'urbanisme. Ce travail implique un accompagnement continu et cohérent des communes prenant appui sur une connaissance partagée des informations.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), en cours de réalisation, s'articulera en transversalité avec le futur du SCoT et permettra une déclinaison opérationnelle des enjeux de développement durable.

35 projets de restauration de milieux naturels ont été menés dans le cadre de la Trame Verte et Bleue depuis l'approbation du SCoT à fin 2005.

40 % des communes du Cambrésis disposent d'un PLU, seul outil pour protéger les paysages et le patrimoine

49 infrastructures sportives s'ajoutent aux 321 recensées en 2009, soit 2,3 pour 10 000 habitants (4,2 en Nord-Pas-de-Calais)



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'artisanat du Cambrésis est un secteur qui reste fragile économiquement mais également du fait du vieillissement des artisans. Cette branche a profité du PIG "Habiter Mieux" porté le Pays du Cambrésis : sur les 6,5 millions de travaux réalisés, 4,6 ont bénéficiés aux entreprises du Cambrésis.

Si le chômage demeure haut, il est moindre qu'à l'échelle du Hainaut-Cambrésis. Le recul de l'emploi s'explique par la chute de l'industrie, un phénomène régional. Le secteur tertiaire connaît un rebond dans le Cambrésis, en raison du développement de l'économie de la connaissance, ce qui rappelle l'enjeu de conforter la formation.

Les principaux employeurs privés du Cambrésis demeurent concentrés dans les pôles de l'armature urbaine et spécialisés dans les secteurs de l'industrie, des services de l'agro-alimentaire

mais aussi dans l'Economie Sociale et Solidaires. Pilier économique, l'agriculture participe à façonner les paysages et connaît une mise en culture de terres destinées jusqu'à présent à l'élevage et aux pâtures.

Les besoins des intercommunalités ont pu évoluer en fonction du contexte économique. L'offre et la visibilité régionales des parcs d'activités sont un enjeu pour la stratégie de développement du Cambrésis.

Enfin, les espaces commerciaux se sont développés conformément à ce qu'identifie le SCoT. Conforter les commerces des pôles en équilibre avec les commerces de proximité reste d'actualité.

6,8 ha de rythme annuel, de 2005 à 2015, de consommation d'espace pour l'activité économique et 42 hectares de consommés depuis 2012.

434 ha réhabilités : 123 au niveau de l'ex BA 103 avec E-Valley et 311 sur l'ancienne base de Niergnies

6218 m² de surfaces commerciales autorisées de 2013 à 2017 et 3/4 des surfaces ouvertes pour des locaux industriels ou commerciaux

